

Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 23 mars 2021

Étaient présents : M. Michel PAILLARD, Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Pierre FERANDIN, M. Alexis SAUVAGE, Mme Virginie LEGROUX, Mme Sylvia BEAUDUCEL, M. Arnaud BERGERE, Mme Marjorie GOUPIL, M. Patrice BRUNEAU, Mme Monique LEBOSSE, M. Andony DE SOJANAR, M. Hubert LANDAIS, Mme Betty PIAU et M. Pascal LOCHARD.

Étaient excusés : Mme Martine CHEVALIER pouvoir à Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Rodolphe BOUVIER, M. Jean CHAUVIN pouvoir à M. Michel PAILLARD et Mme Jessica PILGEAN.

Était absente : Mme Pauline LAFONTAINE.

Secrétaire de séance : M. Hubert LANDAIS.

✓ AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Conseillers délégués - désignation

Désignation de M. Andony DE SOJANAR, conseiller municipal délégué au projet d'aménagement du futur Parc naturel.

✓ COMMISSION STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

DIA : restitution

Monsieur le Maire rend compte des renoncations au droit de préemption urbain sur des biens vendus sur la commune.

✓ COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Mme Sophie CHAUVIGNÉ, Adjointe, rapportera le contenu de la commission du 17 mars 2021 lors du prochain conseil municipal.

✓ COMMISSION FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Vote des comptes de gestion 2020

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente les comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes (lotissements de la Mine, de la Reveurie et du Ruisseau Graffin) dressés par le Trésorier Municipal. Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Trésorier Municipal, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Vote des comptes administratifs 2020

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente les comptes administratifs de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes (lotissements de la Mine, de la Reveurie et du Ruisseau Graffin). Hors la présence de M. Le Maire, le Conseil Municipal donne acte de la présentation qui lui est faite puis vote et arrête les résultats définitifs tels que rapportés :

Compte Administratif – commune		Compte Administratif – lotissement de la Mine	
Fonctionnement Excédentaire 2020	1 131 153.69 €	Fonctionnement - Déficitaires 2020	- 402.46 €
Investissement Déficitaires 2020 cumulé	- 152 735.00 €	Investissement	0.00 €
		Résultat 2020 Déficitaires	- 402.46 €
		Résultat antérieur 2019 - Excédentaire	7 921.91 €
		Résultat cumulé Excédentaire	7 519.45 €
Compte Administratif – lotissement de la Haute Reveurie		Compte Administratif – lotissement du Ruisseau Graffin	
Fonctionnement – Excédentaire 2020	35 138.91 €	Fonctionnement – Déficitaires 2020	- 35 787.08 €
Investissement – Excédentaire 2020	33 089.00 €	Investissement	0.00 €
Résultat 2020 - Excédentaire	68 227.91 €	Résultat 2020 - Déficitaires	- 35 787.08 €
Résultat antérieur 2019 - Excédentaire	3 677.44 €	Résultat antérieur 2019 - Excédentaire	- 36 313.63 €
Résultat cumulé - Excédentaire	71 905.35 €	Résultat cumulé - Excédentaire	526.55 €

Affectation des résultats 2020

Suite au vote du compte administratif du budget principal, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2020 comme suit :

- résultat de fonctionnement : affectation en section d'investissement (titre au compte 1068) : 1 131 153.69 €
- déficit d'investissement : affectation en section d'investissement (compte 001) : 152 735.00 €
- résultat d'exploitation : reprise du résultat du lotissement de la Mine au 01/01/2021 suite à la clôture de ce lotissement (compte 002) : 7 519.45 €.

Groupe scolaire Notre Dame - forfait scolaire 2020/2021

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente les modalités de calcul de la subvention versée à l'école Notre Dame, basées sur le coût moyen de fonctionnement par élève de l'école publique. Comme le prévoit la convention conclue entre la commune et l'école Notre Dame, cette aide est versée en 2 fois et conditionnée notamment à la présentation de documents comptables.

Vote des taux et taxes directes locales 2021

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, rappelle la suppression progressive de la taxe d'habitation dont la perte du produit par les communes est compensée par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le conseil municipal maintient les taux d'imposition suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,98 % (Commune) + 19,86 % (Département) = 31,84 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 33,88 %

Vote des subventions 2021

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente l'ensemble des propositions de subventions exposées en commission Finances. Hors la présence de M. Andony DE SOJANAR, conseiller municipal intéressé, le conseil municipal approuve la liste des subventions qui seront versées au titre de l'année 2021 pour un montant total de 72 000 €.

Vote des budgets primitifs 2021

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente les projets de budgets étudiés en commission Finances. Le conseil municipal adopte les budgets suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal :	Dépenses/Recettes : 2 918 038,58 €	Dépenses/ Recettes : 3 968 187,83 €
Budget annexe lotissement Reveurie	Dépenses/Recettes : 309 105,00 €	Recettes : 478 417,94 €
Budget annexe lotissement Ruisseau Graffin	Dépenses/Recettes : 36 318,63 €	

Achats de matériels aux associations - demande de subvention à la Région Pays de la Loire au titre du plan régional relance investissement communal

Demande de subvention à la Région Pays de la Loire, au titre du plan régional relance investissement communal, d'un montant de 3 600 € pour l'achat d'équipements sportifs destinés aux associations. Le montant total de ce projet est de 21 600 €.

Projet de couverture des terrains de pétanque

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente un projet de couverture des terrains de pétanque dont l'étude sera réalisée après la fusion des 2 associations actuelles.

Restitution réunion manifestations communales par M. Patrice BRUNEAU, Conseiller municipal délégué.

Boucles de la Mayenne : le passage des coureurs sur la commune est prévu dimanche 30 mai 2021.

Fête communale : le programme des animations est en cours.

COMMISSION CULTURE ET SOLIDARITES

Un débat a eu lieu sur la définition du périmètre d'actions en matière de culture et de solidarités.

CCAS :

M. le Maire, également Président, fait part d'un échange prochain avec les membres du CCAS concernant son fonctionnement.

Résidence des Meuniers :

Des enfants de l'accueil de loisirs occuperont la salle des Meuniers lors des prochaines vacances scolaires.

COMMISSION INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, BATIMENTS, ESPACES VERTS

Décision du Maire : mission maîtrise d'œuvre travaux Centre Multi Services

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 9 mars 2021 portant signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes Cf.architecture concernant les travaux de réhabilitation du Centre Multi Services. Le taux de rémunération hors BET est de 9 % du coût prévisionnel des travaux.

REVUE DE PRESSE

Monsieur le Maire présente les articles de presse concernant la commune.

AGENDA

Dates des conseil municipaux : 27 avril 2021, 25 mai 2021, 29 juin 2021

Bureau communautaire : 22 mars 2021

Rencontre Ordre des médecins/Département/Laval Agglo/Maires : 24 mars 2021

Commission Communale des Impôts Directs : 27 mars 2021

Conseil communautaire : 29 mars 2021

Réunion RLPi (Règlement Local Publicité intercommunal) : 31 mars 2021

Rencontre Lafarge avec adjoints Bréal et St Pierre La Cour : vendredi 2 avril 2021 de 17 h à 19 h

Commission Stratégie : 03 Mai 2021

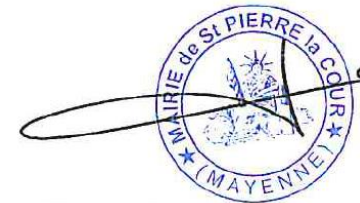
Commission Information : 05 Avril 2021

Commissions Culture et Stratégie : 13 Avril 2021

CCAS : 14 Avril 2021

Elections Départementales et Régionales : 13 et 20 juin 2021

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 29 mars 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

 Michel PAILLARD,
Maire